



## Arnaque sur l'achat d'un abri de jardin

-----  
Par Bazooka78

Bonjour,

Nous avons acheté sur le site Depot-jardin.com un abri de jardin à 899?

J'ai pas fait gaffe mais ce site est un fake, pas de hotline, pas de SAV, aucune réponse à mes question via le formulaire de contact du site, bref le neant complet

j'ai envoyé les éléments que j'avais à ma banque puisque c'est un achat via carte bleue sur internet, j'attends leur réponse à ce dossier.

Mais je voulais savoir pour préparer une défense si j'ai des recours, qui puis je faire d'autre à qui puis je déposer plainte ? Si vous avez des idées je suis preneur

Un grand merci par avance de votre aide

Bazooka

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez-vous été livré ou pas ?

Si ce site n'est pas en France ou en Europe (voir les mentions légales) c'est fichu ou presque.  
Relisez les CGV c'est votre dernière chance pour trouver les coordonnées du service client.

Si le site est en France vous pouvez le signaler à la DGCCRF.

PS : Votre banque ne fera rien.

-----  
Par Bazooka78

oui j'ai ete crédule, je ne sais pas ou est ce site, l'operation bancaire a eu lieu sur un compte au royaume uni je n'ai jamais ete livré

<https://depot-jardin.com/>

quand je clic en bas sur les mention legale ou CGV renne s'affiche.

Je suis dans la M....

Ils ont un site la DGCCRF ?

-----  
Par yapasdequoi

[url=https://signal.conso.gouv.fr/]https://signal.conso.gouv.fr/[/url]

Mais franchement votre affaire sent le roussi...

-----  
Par Bazooka78

Je veux bien vous croire...

Je vous tiendrai au courant !

Merci beaucoup

-----  
Par Bazooka78

Voilà j ai fait le signalement  
A suivre?.

-----  
Par hideo

Si vous déposez plainte au commissariat de police. Il y a des banques ou des cartes accreditives qui après enquête vous recréditent à ma banque c'est le cas à condition de déposer plainte.  
Bonne soirée

-----  
Par Bazooka78

Bonjour  
Merci pour l'information je vais tenter ma chance  
Bonne journée à vous

-----  
Par Bazooka78

Bonjour  
je viens vous confirmer que j'ai déposé sur internet une plainte auprès de la Police.  
J'ai ensuite fourni le document "dépôt de plainte" à ma banque. Et incroyable, elle m'a remboursé la totalité du préjudice.  
Soit les 899?  
Je tiens à vous remercier pour vos bons conseils, je reviendrai sur ce site pour d'autres sujets sûrement.  
A très bientôt  
Bonne soirée  
Bazooka